

Pierre du Bosc (1623-1692) – une petite biographie



Pierre Thomine¹ sieur du Bosc naît à Bayeux (Normandie) le 21 février **1623**, dans une famille de la petite noblesse normande. Il est le dernier et treizième fils de Guillaume du Bosc († 1653), avocat au Parlement de Rouen, et de sa seconde épouse, Marie l'Hôtelier († 1663).

Pierre est un bon élève ; il étudie aux Académies de Montauban (18 mois) et de Saumur (3 ans), aux frais du Consistoire de Caen. L'Église de Loudun (Centre-Ouest) le sollicite, mais son père s'oppose à ce projet. Pierre revient alors en Normandie. Le Colloque de Trévières (15 novembre **1645**) l'envoie à Caen² où il reçoit l'imposition des mains le 17 décembre de la même année de la part de son futur collègue Samuel Bochart (1599-1667).



Le 4 août **1650**, il épouse Marie Moisant, fille du bourgeois caennais Guillaume Moisant de Brioux et sœur du poète et historien Jacques Moisant de Brioux (1611-1674). Elle lui donne un fils et une fille nommée Anne³. Marie meurt en **1656**. Le veuvage de Pierre est d'assez courte durée : dès **1657**, il épouse en secondes noces Anne de Cahaignes, la fille d'Etienne de Cahaignes, professeur de médecine à l'université de Caen, et de Judith de Foullongne. Anne lui donnera une seconde fille, Judith⁴.

¹ Concernant le nom de famille du pasteur, voir J. A. GALLAND, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie, de l'Édit de Nantes à la Révolution*, p. 475s.

² La ville se trouve à une trentaine de kilomètres de sa ville natale Bayeux.

³ Anne se marie en Normandie avec Michel de Néel de la Bouillonnière dont elle a eu plusieurs enfants (dont Philippe, Catherine et Madeleine, nés en Hollande).

⁴ Judith se marie aux Pays-Bas avec Philippe Le Gendre, ancien pasteur de Rouen et auteur de la première biographie de Pierre du Bosc. Le couple a eu plusieurs enfants, dont Pierre, Thomas et François.

Sa réputation de prédicateur se répand vite dans toute la France. En **1658**, l'Église de Charenton envoie le pasteur Raymond Gaches (1615 ? – 1668) et l'ancien Antoine de Massanes (1613 – ?) pour lui adresser un appel, mais Pierre reste à Caen, malgré les sollicitations d'un grand nombre de personnes de haut rang, dont Henri de La Tour d'Auvergne (1611-1675)⁵.

C'est en **1659** qu'il publie son premier sermon intitulé *Les larmes de saint Pierre*, à la demande d'Emilie de Hesse-Cassel, duchesse de Trémoille (1626-1693). Cette publication, qui s'attaque à certaines doctrines catholiques, lui vaut des soucis, au point que le gouverneur de Normandie, le duc de Longueville⁶, doit intervenir pour calmer le jeu.

En **1660**, lors de la restauration du roi Charles II d'Angleterre (1630-1685), Pierre du Bosc, qui est un fervent partisan de la royauté⁷, écrit une longue lettre⁸ au chapelain du roi, Daniel Brevint (1616-1695) dans laquelle il expose ses vues, assez ouvertes, sur l'épiscopat ; sa publication partielle lui attire les foudres des presbytériens.

En **1661**, c'est de nouveau une prédication – *La doctrine de la grâce* – qui excite ses adversaires. Pour couper court aux rumeurs concernant son contenu, il la publie.

Du Bosc prêche aussi lors du synode de Normandie à Rouen en juin **1663**⁹.

En **1664** ses adversaires¹⁰ frappent fort : accusé de propos désobligeants contre la confession auriculaire¹¹, du Bosc s'attire les foudres du roi : par lettre de cachet¹² en date du 2 avril, il est sommé de quitter Caen et de se rendre à Châlons en Champagne (Marne). En s'y rendant, du Bosc rencontre à Paris le conseiller du roi Michel Le Tellier (1603-1685) et défend son cas. Il y fait également la connaissance de l'homme de lettres Valentin Conrart (1603-1675) et se lie d'amitié avec lui. A Châlons, le comte de Roucy met à sa disposition un logement, et l'évêque du lieu, Félix Vialart de Herse (1613-1680) lui fait également bon accueil. Du Bosc y fréquente aussi le traducteur Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) et assiste à sa mort¹³. Le pasteur multiplie les contacts pour faire avancer sa propre libération, mais c'est finalement par une autre voie qu'il obtient gain de cause. Une colique néphrétique aigüe le pousse à implorer la clémence du roi, et le roi lui permet en effet, par lettre en date du 15 octobre, de rentrer à Caen et de reprendre ses fonctions pastorales. Son retour dans sa ville, le 8 novembre, est l'occasion d'une grande fête. Ses ennemis restent néanmoins actifs. Un jésuite l'accuse à tort d'avoir vilipendé la Vierge, ce qui oblige du Bosc à faire intervenir l'intendant de la ville. Peu après, on publie à Paris un sermon en son nom, mais il peut arrêter l'affaire en poursuivant l'imprimeur.

En **1667**, du Bosc perd son collègue Samuel Bochart¹⁴.

⁵ L'homme de lettres Paul Pellisson (1624-1693), dont il avait fait la connaissance à Montauban, lui a également écrit en ce sens.

⁶ Il s'agit d'Henri II d'Orléans (1595-1663) de la maison Orléans-Longueville.

⁷ Dans sa lettre, il qualifie la République de Cromwell de « monstrueuse ».

⁸ Cette lettre est intégralement reproduite dans la biographie de Le Gendre.

⁹ Ce sermon est brièvement analysé dans l'article de Paul DIBON et Élisabeth LABROUSSE « Histoire des idées au XVII^e siècle » in : *Annales de l'École pratique des hautes études*, 1973 pp. 539-559

¹⁰ Selon LE GENDRE, ce sont les jésuites de Caen qui furent à la manœuvre.

¹¹ Il semblerait qu'un certain Pommier de Montauban avait prêté à du Bosc ces propos.

¹² C'est une lettre signée du roi et souscrite par un secrétaire d'État, qui contient en général un ordre individuel d'exil ou d'emprisonnement, ou encore d'internement. Elle est remise à l'intéressé par un officier.

¹³ Selon Wikipédia, Perrot d'Ablancourt est mort à Paris.

¹⁴ Du Bosc compose une poésie latine en sa mémoire ; elle est reproduite en annexe à la biographie de LE GENDRE, p. 585s.

L'année **1668** est riche en émotions pour les réformés de France. Suite à la déclaration royale de 1666 restreignant leur liberté de culte public et leurs droits civiques et sociaux, il est décidé d'envoyer des députés à Paris. Pierre du Bosc monte à la capitale en juillet et en octobre, pour participer à la rédaction de certains écrits. Il se révèle être l'un des avocats les plus tenaces et habiles de la cause protestante. Lorsque la rumeur – fondée – se répand que le roi envisage de supprimer les « chambres de l'Édit »¹⁵, les députés demandent une audience chez le roi, qui leur est accordée. Le 27 novembre, du Bosc est admis seul en la présence du roi et plaide la cause des réformés. Il semble avoir fait impression sur le roi¹⁶, mais les chambres de l'Édit sont néanmoins supprimées en 1669.

La dégradation continuelle des conditions de vie des réformés en France force du Bosc à passer beaucoup de temps à Paris, où il multiplie les démarches politiques, non sans succès. Il obtient la Déclaration du 1^{er} février **1669**, qui modifie celle de 1666 dans ses dispositions les plus vexatoires. En mai, du Bosc préside le synode provincial de Caen. Il est de retour à Paris en juin pour rédiger Requête générale en faveur des réformés. Elle est présentée au roi, qui décide d'en reporter l'examen.

Du Bosc revient à Paris au début de l'année **1670** pour faire avancer l'étude de la Requête. Il prêche à deux reprises au Temple de Charenton. L'archevêque de Paris¹⁷ envoie au roi un Mémoire accusant du Bosc d'avoir injurié la religion catholique, mais cette attaque est classée sans suite. Du Bosc et les autres députés réformés sont assez mal reçus par le secrétaire d'État chargé de la « Religion prétendue réformée »¹⁸. A cette époque, l'Église de Charenton essaie une nouvelle fois de faire venir du Bosc¹⁹, mais cette tentative échoue face à la résistance de l'archevêque de Paris et de l'Église de Caen. Du Bosc retourne à Paris en novembre. Il y apprend que la destruction du petit Temple de Montpellier se prépare. La réponse à la Requête se faisant attendre, les députés décident de la faire publier. Le roi en prend ombrage et fait emprisonner deux députés pendant un mois. A la demande du député général, du Bosc rédige une seconde version de la Requête, puis il retourne à Caen.

Au début de l'année **1673**, le pasteur remonte à Paris. Le 17 mars, la Requête est enfin lue devant le roi, puis l'affaire s'enlise à nouveau. En **1674**, du Bosc retourne encore à Paris, mais le dossier n'avance pas pour autant.

Il revient à Paris au début de l'année **1676**. Du Bosc et ses collègues députés sont encore une fois assez mal reçus par le nouveau secrétaire d'État. Celui-ci rencontre du Bosc en aparté et lui fait de grandes promesses s'il changeait de religion, mais le pasteur décline l'offre²⁰. Une fois de plus, les députés n'obtiennent rien de tangible. La même année, du Bosc perd son fils,

¹⁵ Il s'agit de tribunaux chargés de juger toutes les affaires impliquant des protestants, composés à nombre égal de catholiques et de réformés.

¹⁶ Le roi aurait dit à la reine : « Madame, je viens d'entendre l'homme de mon Royaume qui parle le mieux. ... il est certain que je n'avais jamais ouï si bien parler. »

¹⁷ Selon GALLAND, il s'agit de François de Harlay de Champvallon (1625-1695), mais celui-ci n'a pris cette charge que le 4 janvier 1671. Son prédécesseur à Paris fut Paul Philippe Hardouin de Beaumont de Péréfixe (1606-1671).

¹⁸ LE GENDRE le désigne comme « Mr. de la Vrillière ». C'est sans doute Louis I^{er} Phélypeaux de La Vrillière (1599-1681) qui a été secrétaire d'état, apparemment jusqu'à sa mort. Son fils, Balthazar Phélypeaux de Châteauneuf (1638-1700), semble avoir exercé cette fonction à partir de 1676. LE GENDRE l'appelle « Mr. le Marquis de Châteauneuf ».

¹⁹ Le pasteur Jean Claude (1619-1687) et M. de la Fontaine se rendent au synode de Normandie à cette fin.

²⁰ LE GENDRE, p. 89, commente sobrement : « Dieu fit la grâce à Mr. du Bosc de repartir en homme de bien. »

lieutenant au régiment d'infanterie dit « de Schomberg ». Il retourne à Paris²¹ en décembre et prêche à Charenton le 20. Dès le lendemain, il tombe gravement malade et ne se rétablit que deux mois plus tard. Après quelques tractations parisiennes, il rentre à Caen.

C'est en juin 1677 qu'il remonte à Paris où il obtient le sursis d'un arrêt excluant des synodes les « ministres de fief »²², puis il retourne à Caen où se réunit un synode en septembre. Lorsque le comte de Torigni²³, nouvellement nommé lieutenant du roi, fait son entrée dans la ville, du Bosc s'apprête à le haranguer, mais l'intendant s'y oppose et le comte se retire avant que le ministre puisse faire valoir ses droits.

En 1679, du Bosc tombe de nouveau gravement malade. A peine rétabli, il se rend à deux reprises à Paris²⁴, mais sans succès : le sort des protestants est désormais scellé. A cette époque, l'Église de Charenton fait une ultime tentative d'embaucher le ministre. On lui signale que le roi lui-même avait donné son accord à cette nomination. Du Bosc décline une nouvelle fois et annule même une prédication à Charenton, de peur qu'elle puisse être interprétée comme un acquiescement. Charenton envoie néanmoins une délégation au Synode de Normandie, mais se heurte au refus de l'Église de Caen et du Synode. Même un prêt du pasteur pour un an est refusé. Après ce synode, du Bosc doit de nouveau monter à Paris pour d'après négociations concernant le maintien de divers lieux de culte réformés, l'admission de commissaires catholiques dans les synodes ou encore l'exercice des sages-femmes protestantes. En 1680, du Bosc en est à son quinzième séjour à Paris ! Malgré tout, le travail porte parfois du fruit : ainsi, le 10 février 1681, un arrêt du Conseil maintient l'exercice du culte à Caen.

En 1682, du Bosc préside le Synode de Normandie qui s'assemble à Quevilly le 2 septembre, en présence d'un commissaire catholique.

C'est en 1684 que l'étau se resserre sur la communauté réformée de Caen²⁵. Pierre Boulay, né de parents catholiques, ayant épousé une protestante au Temple du Mesnil, à Joué-du-Plain en novembre 1683, sur la foi d'une attestation établie par du Bosc²⁶, l'avocat du roi se saisit de l'affaire. Du Bosc est auditionné à Argentan le 27 octobre 1684. Lui et les deux autres pasteurs de Caen (Jean Guillebert²⁷ et Étienne Morin²⁸) sont convoqués, puis interdits d'exercer. On les accuse également d'avoir reçu des relaps à la sainte cène²⁹. Ils interjettent appel, mais peu avant Noël, le lieutenant d'Argentan ordonne la fermeture et mise sous scellés du Temple³⁰.

²¹ C'est son dixième voyage à la capitale.

²² Le ministre d'une « Église de fief », dépendante d'une seigneurie.

²³ Sauf erreur, il s'agit d'Henri de Matignon (1633-1682), lieutenant général de Normandie, gouverneur de Cherbourg, Granville et Saint-Lô.

²⁴ LE GENDRE, p. 99, raconte un événement intéressant du premier séjour de 1679 : « Il ne se passa rien de considérable dans ce voyage, sinon qu'étant au dîner du roi, derrière M. le frère unique de sa majesté, le roi jeta les yeux sur [Pierre du Bosc] et dit tout bas à Monsieur qu'il était là. Monsieur, l'ayant appris, se leva et se tourna pour le regarder. Madame en fit autant, ce qui lui attira les regards de tout le monde. »

²⁵ L'affaire – complexe – est racontée dans le détail par Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots » *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVIIe siècle*, Honoré Champion, Paris, 2010, p. 556ss

²⁶ Boulay avait abjuré le catholicisme en 1678, deux ans avant que cette démarche ne soit interdite. Or, on accuse du Bosc d'avoir falsifié les registres et on apporte de (faux ?) témoignages d'« actes catholiques » de la part de Boulay après sa prétendue conversion.

²⁷ Nous ignorons son année de naissance, mais nous savons qu'il fut consacré au ministère par du Bosc en décembre 1666. Pasteur à Haarlem, il est mort huit jours avant du Bosc, en décembre 1691.

²⁸ Né en 1625 et mort en 1700, Morin, orientaliste réputé, était ministre à Caen à partir de 1664.

²⁹ LE GENDRE, p. 136, fait état de faux témoins fournis par la supérieure des religieuses de la Propagation.

³⁰ LE GENDRE, p. 136s, écrit ainsi le vécu du pasteur du Bosc : « On fit courir cet homme illustre et ses collègues de lieu en lieu et de ville en ville, au cœur d'un hiver cruel, pour y subir divers interrogatoires et être confrontés à ces faux témoins. On les arrêta à Argentan, les constituant prisonniers par la ville. Ils n'en sortirent que pour aller

En janvier **1685**, le parlement de Normandie transfère la procédure à Rouen. Du Bosc se rend à Paris et voit Michel le Tellier, sans grand succès. Le duc de Montausier³¹ écrit en sa faveur au procureur général du parlement de Normandie³², mais celui-ci ne promet que rigueur. Et en effet, la messe est dite : le 6 juin, au terme d'une procédure hautement irrégulière, le Temple de Caen est condamné à la destruction. Celle-ci commence dès le 25 juin³³. Les ministres sont solidairement frappés d'une amende de 400 livres, interdits d'exercice dans le royaume et obligés de s'éloigner de 20 lieues de Caen.

Du Bosc reçoit plusieurs offres de l'étranger. La reine consort du Danemark³⁴ l'invite, tout comme les magistrats de Rotterdam, qui lui proposent la chaire de l'Église francophone, et l'évêque de Londres envisage de lui procurer un bénéfice en Angleterre. Du Bosc choisit finalement Rotterdam³⁵. Le 18 juin, il obtient son congé et l'autorisation d'emmener ses deux filles. Sa fille aînée reste néanmoins en France pour ne pas abandonner son mari et ses trois enfants³⁶. Du Bosc revient à Caen le 1^{er} juillet et s'en va huit jours plus tard. Il arrive en Hollande en août 1685. Il est installé à l'Église wallonne de Rotterdam le 28 octobre de la même année. Il est le troisième pasteur ordinaire de l'Église ; ses collègues sont Pierre Jurieu (1637-1713) et Jacques Basnage (1653-1723).

Malgré ces honneurs, l'exil amorce le crépuscule de la vie du ministre. Il accomplit encore plusieurs missions auprès des magistrats de Hollande au nom du consistoire. Mais sa santé décline : une attaque violente de goutte, survenue en **1686**, fait craindre pour sa vie. Le flot de mauvaises nouvelles en provenance de la France affaiblit également le pasteur. En **1687**, son collègue Jean Claude meurt à la Haye. Sa propre santé s'étant dégradée sensiblement³⁷, Pierre du Bosc s'éteint finalement le 2 janvier **1692**, à l'âge de 68 ans.

Sa femme Anne et ses deux filles le survivent ; nous savons que sa veuve a sollicité une pension du gouvernement hollandais le 13 janvier 1692³⁸.

Du Bosc a assez peu publié de son vivant, si ce n'est quelques sermons ainsi que deux recueils de *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte* en 1687 et 1692³⁹. Plusieurs tomes sont publiés après sa mort, à savoir deux autres volumes de *Sermons sur divers textes de l'Écriture* et trois tomes de *Sermons sur l'épître de saint Paul aux Éphésiens*, en 1716. En annexe à la biographie du pasteur rédigée par son gendre, on trouve quelques écrits de circonstance et quelques vers

à Rouen, où ils demeurèrent dans le même état, jusqu'au jugement du procès qui finit par la démolition du Temple ... » Du Bosc semble néanmoins avoir été en mesure de se rendre à Paris pour plaider sa cause.

³¹ Charles de Sainte-Maure (1610-1690)

³² Pierre Le Guerchois (†1692)

³³ A en croire LE GENDRE, p. 138, la démolition se fit « avec tant de fureur que l'on déterra les morts qui étaient dans le cimetière joignant le Temple, pour jouer à la boule avec les crânes et faire toute sorte d'indignités à leurs os. »

³⁴ Charlotte-Amélie de Hesse-Cassel (1650-1714)

³⁵ LE GENDRE, p. 145 explique ce choix par la volonté du pasteur de rester près de son ancien troupeau : « Il était plus à portée de s'y rejoindre si la persécution eut cessé, et d'en recueillir les débris pendant la tempête. »

³⁶ Anne et son mari prennent la fuite plus tard, dans des circonstances tragiques. L'aîné meurt de fatigue en voyage, le cadet décède huit jours après leur arrivée en Hollande, et le dernier tombe entre les mains de soldats gardant la frontière et meurt dans une « maison de la propagation de la foi » catholique.

³⁷ LE GENDRE, p. 160 signale que « sa goutte était remontée dans sa tête et ... il en avait le cerveau et le nez même fort occupé ... » Au milieu de l'année 1691, le consistoire se réunit chez lui, car il n'est pas en état de sortir de chez lui.

³⁸ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique*, p. 621, signale qu'elle « est encore en vie » en juin 1699.

³⁹ Le second volume a été publié après sa mort, mais c'est du Bosc lui-même qui l'avait préparé.

de sa main. Aux yeux de Pierre BAYLE⁴⁰, il a été « le plus grand prédicateur qui fut de son tems parmi ceux de la Religion ».

Sources

- P. LE GENDRE, *La vie de Pierre du Bosc, ministre du Saint Évangile*, Rotterdam, 1694, 614 p. L'ouvrage), rédigé par le gendre du pasteur, est passablement hagiographique (surtout au début) mais néanmoins précieux : pratiquement tous les récits sur la vie du prédicateur s'appuient sur ce texte.
- Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, tome 1 (A-B), 1730, p. 619-621
- J. A. GALLAND, *Essai sur l'histoire du protestantisme à Caen et en Basse-Normandie, de l'Édit de Nantes à la Révolution (1598-1791)*, Grassart, 1898, 550 p., réédité chez Les Bergers et les Mages en 1991.
- *Athenae normannorum* [veteres ac recentes, seu syllabus auctorum, qui orundie normannia, aut qui normanniae convenienter inserti, quotquot datum fuit colligere F.F. M.M.C. Anno christiano 1720] / manuscrit du cordelier François Martin publié pour la première fois avec introduction, notes, additions et corrections par V. Bourrienne et T. Genty, 1903-1905
- Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots » *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVIIe siècle*, Honoré Champion, Paris, 2010, 1105 p.

⁴⁰ BAYLE, *op.cit.*, p. 619